

A Noyant-Villages, le 07/03/25

Objet : ouverture CAPa Travaux forestier / environnement en apprentissage

Madame, Monsieur,

Suite à nos consultations de ces derniers mois, la MFR de Noyant souhaite investir le champ de la formation dans le domaine de l'environnement et de la forêt.

Le CAPa Travaux Forestier répondrait pleinement aux besoins en particulier sur l'utilisation du matériel.

Nous vous proposons de prendre contact via un rendez vous directement en entreprise ou à la MFR de Noyant. Le but est de vous proposer de vous présenter la formation et/ou de nous faire l'inventaire de vos besoins en apprenti.

L'ambition est double. Elle permettra de mettre en relation des jeunes ou des personnes en reconversion professionnelle et de répondre au besoin de ces métiers en tension. Le tout à un horizon de la rentrée sept 2025.

Dans l'attente de vous retrouver, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, toutes mes salutations distinguées.

THUILLIER Jérôme
Directeur

COUPON REPONSE

L'entreprise.....
SIRET :

-
- Apporte son soutien à la MFR de Noyant pour la création du CAPa Travaux Forestiers
 - Envisagerait favorablement d'embaucher.....apprenti(s) à la rentrée 2025.

A renvoyer à Mr Jérôme THUILLIER, MFR NOYANT, 23 route de Genneteil-Noyant • 49 490 NoyantVillages Ou par mail à jerome.thuillier@mfr.asso.fr Avant le 31 Mars 2025

CAPA TRAVAUX FORESTIERS (en alternance sur 2 ans, pour les apprentis)

Ce CAP forme à la gestion durable de la forêt et plus précisément à l'exploitation des parcelles et à l'abattage.

L'élève acquiert au cours de sa formation la connaissance des essences d'arbre, de leurs exigences et de leurs règles de culture. La découverte des plantes sauvages, invasives et des espèces protégées est aussi au programme.

Avec le débroussaillage, la préparation des sols, il apprend les techniques de plantation et de semis, les procédés d'amendement, de fertilisation et d'application des produits phytopharmaceutiques.

Les travaux de bucheronnage manuel (abattage et façonnage) sont le second axe fort de la formation. Il apprend le maniement d'une tronçonneuse pour abattre un arbre en prévoyant la trajectoire de chute, au besoin en la corrigeant ou la dirigeant. On lui enseigne le façonnage de la souche, l'arasage des nœuds et l'ébranchage. Il pratique les différentes découpes standardisées par billonnages ou tronçonnages des troncs en fonction de la destination du bois, de sa future utilisation.

Au cours de sa formation, il apprend à réaliser le triage des produits par valeur pour le débardage (transport jusqu'au lieu de chargement). Il s'exerce aussi à effectuer le cubage ou le stérage avant l'empilage.

Sur les chantiers où Il intervient, on lui enseigne les règles de sécurité à respecter. Il se familiarise avec les équipements individuels et collectifs de sécurité. Sur ces mêmes chantiers ou en atelier, il apprend l'entretien courant des machines et matériels utilisés, leurs réglages en fonction du travail à réaliser ainsi que l'affutage. Les réparations simples lui deviennent familières.

(source ONISEP)